

COMMUNE de GRAND-FAYT
Procès-verbal de la Séance du Vendredi 10 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 10 février 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de Grand-Fayt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry THIROUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Conseillers Présents : Mmes et Mrs AMPHOUX Annick, BROSSE Frédéric, BRISSON Marie-Noëlle, MERLANT Sophie, TUCHE Marie, SCULFORT Jean-Marie, THIROUX Thierry, Jean-Paul DREVET, SCULFORT Jean-Paul, M. DUMESNIL Hugo, M. LEFEBVRE David, BOULEAU Laurence.

Conseillers absents excusés : Mmes et Mrs HERBIN Valérie (pouvoir donné à Mme Bouleau Laurence), LUSSIEZ Ludovic (pouvoir donné à SCULFORT Jean-Paul), SCULFORT Jean-Marie (pouvoir donné à M. BROSSE Frédéric).

A été élu Secrétaire : Mme TUCHE Marie.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

I) Information tracteur

M. BUISSERET Bernard convié à la réunion, explique à l'assemblée l'historique des pannes du tracteur et les mésaventures que la commune a connu avec le concessionnaire.

A la demande de M. Le Maire, il a fait établir plusieurs devis en concertation avec Mme MERLANT Sophie en décembre 2022 avec les sociétés CLAAS, CASE et DEUTZ pour 3 tracteurs d'une puissance de 100 chevaux.

Par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS le choix s'est porté sur le tracteur DEUTZ.

Le conseil décide d'autoriser M. Le Maire a signé tous documents relatifs à l'acquisition du tracteur.

II) Convention tripartite RGPD (commune, 3CA, CDG59)

Le CDG59 s'occuperait de la bonne gestion des données de la commune par l'intermédiaire de la 3CA. M. DUMESNIL va se renseigner sur le sujet et le présentera à la prochaine réunion.

Aucun vote n'est effectué pour cette prise de compétence.

III) Désignation du DPD (Délégué à la Protection des données) et du RL (Réfèrent Local)

Du fait que le précédent point n'a pas été voté, la désignation du DPD et RL est reportée à la prochaine séance.

IV) Désignation des grands électeurs en vue des élections sénatoriales

Le conseil municipal se compose de 15 membres, il faut donc nommer 3 personnes.
Sont désignés : M. THIROUX Thierry, Mme HERBIN Valérie et M. LEFEBVRE David.

V) Columbarium

A l'heure actuelle, il ne reste qu'une case disponible. A l'unanimité le conseil décide de l'acquisition d'un nouveau columbarium de 8 cases. Différents devis vont être demandés.

VI) Rallye des centurions

M. THIROUX Thierry annonce le parcours du circuit du 24 et 25 juin 2023 passant par les chemins Herbu, Mal d'Accord, du Faux et demande à l'assemblée si elle autorise le rallye. Il indiquera aux organisateurs de ne pas faire passer 2 années de suite le même circuit, afin de ne pas pénaliser les mêmes personnes pour l'accès à leur domicile, etc.
10 Voix POUR, 4 ABSTENTION et 1 voix CONTRE, le rallye des centurions passera les 24 et 25 juin 2023 sur la commune de Grand-Fayt.

VII) Information Marie TUCHE

Mme TUCHE Marie a envoyé sa lettre de démission du poste de 1^{ère} adjointe à Mme La sous-préfète et attend son retour après un délai d'un mois. Elle en fait la lecture aux membres du conseil.

VIII) Questions diverses

Le PLUI doit être voté pour le 4 mars 2023. Quelques réserves sont émises concernant des parcelles boisées qui n'apparaissent pas sur le plan fourni par la 3CA. Les parcelles concernées sont les A 893,564, 566, 567, 45 et B 47. Un mail sera fait à la 3CA pour les informer.
Le PLUI est voté à l'unanimité.

M. DUMESNIL Hugo propose un contrat de maintenance pour le matériel informatique des écoles. Le contrat s'élève à 262.80 euros par semestre.
A l'unanimité le conseil vote POUR, pour une année.

Mme TUCHE Marie remercie Mme AMPHOUX pour son aide à la cantine pendant la grève du personnel communal et durant l'absence de Mme CAFFI Cathy (malade)

Mme LIARD Marion est remerciée par le conseil pour son aide à la cantine.

La séance est levée.

Handwritten signatures of council members, including names like 'M. Barbeau', 'M. Dumesnil', 'M. Liard', and 'M. Tuche'.